Violences sexistes et sexuelles : le Lycée autogéré de Paris pourrait perdre son droit d'autogestion

23/01/2024 à 19h06



Visé par une enquête administrative menée par le ministère de l'Éducation nationale, l'établissement ouvert en 1982 pourrait perdre son principe d'autogestion, et les principes fondateurs qui en découlent.

(…)

Un portail rouge sur le haut de la rue de Vaugirard, quelques tags, une dizaine de marches… Bienvenue devant le Lycée autogéré de Paris (LAP), dans le XVe arrondissement de Paris. Née en 1982, ce qui était au départ une simple expérimentation a perduré et fini par être cité comme exemple en matière d'éducation alternative. Mais aujourd'hui, une affaire de violences sexistes et sexuelles remue le LAP, au point que l'établissement pourrait perdre ses principes fondateurs, qui reposent sur l'autogestion : la libre fréquentation des cours par les élèves et le recrutement des professeurs par

cooptation.

À l’origine de ces remous, une alerte du corps enseignant. « Le 30 janvier 2023, sept professeurs du LAP ont adressé au rectorat de Paris, un rapport d’infraction en milieu scolaire pour dénoncer, à partir de témoignages d’élèves, des propos sexistes, parfois à connotation sexuelle et des gestes déplacés d’un professeur dans le cadre de diverses activités pédagogiques », indique le rectorat Paris. Le signalement mentionne des situations rencontrées par deux élèves de terminale et quatre élèves de première.

« On se prévenait de génération en génération »

« Ça pouvait être des *Ma puce, ma chérie ; tu as de belles formes ; espèce de cruche*. Aux garçons, il ne se permettait pas de dire ces choses », explique une élève. Il aurait aussi été question de gestes déplacés en cours d’escalade. « C’était des choses qui se savaient depuis longtemps. On se prévenait de génération en génération qu’il valait mieux ne pas se retrouver seule avec lui », rembobine Gaëlle, une élève inscrite au LAP depuis trois ans.

www.leparisien.fr